

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	15

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026**

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Anne AIMÉ, Maire.

**Date de convocation** : 29 mai 2026

**Présents** : Anne AIMÉ, Éric LAGACHE, Jacqueline ARRESTAYS, Jean-Pierre BRISSON, Lionel BAUSMAYER, Joseph DEVARAYEN, Fabienne DUHEM, Nathalie MONToux, Thierry ROY, Nathalie GUILLOTEAU, Emmanuel GAUDUCHEAU, Victorien POUPONNEAU, Morgane DELACAUCHY.

**Pouvoirs** : Béatrice MARTINET à Jacqueline ARRESTAYS  
Julia MOAL à Morgane DELACAUCHY

**Secrétaire de séance** : Fabienne DUHEM

-----

### **Ordre du Jour :**

1. Sénatoriales : Élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants
2. Approbation du règlement intérieur du restaurant scolaire

### **ARRET DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2026**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, arrêtent le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 mai 2026.

### **SENATORIALES : ELECTION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS**

Madame le Maire invite les élus à procéder à l'élection des 3 conseillers municipaux et 3 délégués suppléants.

Se sont portés candidats sur la liste « Bien vivre au Langon » (les 3 premiers candidats étant délégués, et les 3 suivants suppléants) :

- Éric LAGACHE
- Anne AIMÉ
- Jean-Pierre BRISSON
- Nathalie MONToux
- Emmanuel GAUDUCHEAU
- Fabienne DUHEM

Les élus procèdent au vote à bulletin secret.

Nombre de votants : 15  
Nombre de suffrages déclarés nuls : 3  
Nombre de suffrages exprimés : 12

La liste « Bien vivre au Langon » a obtenu 12 voix

## **APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE**

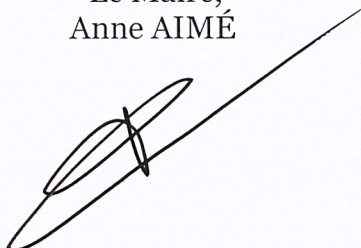
Madame ARRESTAYS souhaitant apporter quelques modifications au règlement intérieur du restaurant scolaire, cet ordre du jour est reporté à une réunion ultérieure.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- ✚ Transport scolaire : la décision quant à la participation de la commune sera débattue lors du prochain conseil municipal.
- ✚ 20 juin 2026 : Fête des écoles de l'école publique
- ✚ 26 juin 2026 à 18h30 : Apéritif de quartier au « Petit Verger » (parcelle ayant fait l'objet de plantations par les enfants rue des Ouches).
- ✚ 28 juin 2026 : Kermesse de l'école privée
- ✚ Le prochain conseil municipal est fixé au 9 juin 2026 à 20h30.

La séance est levée à 21H17

Le Maire,  
Anne AIMÉ



Le Secrétaire  
Fabienne DUHEM

